



Ne sacrifions par notre jeunesse !

Engagé pour la défense d'une université publique au service de sa jeunesse et de son territoire, le Président de l'université de Tours soutient pleinement l'action inédite initiée par France Universités auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

Le jeudi 21 novembre 2024 dernier, les Présidentes et Présidents d'université ont alerté le Ministre Patrick Hetzel sur la situation financière intenable des universités, conséquence des mesures nationales prises par l'État sans qu'elles ne soient compensées. Ils lui ont exprimé tout à la fois leur crainte et leur colère.

Ainsi, pour l'Université de Tours, les mesures salariales (non compensées ou seulement partiellement) ont représenté une charge supplémentaire de plus de 10 M€ depuis 2022. Le Ministre s'est engagé, devant les Présidentes et Présidents, à renoncer à prélever 1 % supplémentaire sur les budgets des établissements pour créer un fonds de solidarité. Mais si le Gouvernement confirmait son intention d'augmenter, sans compensation, le Compte d'Affectation Spéciale pension (CAS) – destiné au recouvrement et à la gestion financière du régime des retraites de l'État –, c'est un nouveau surcoût estimé à presque 2,7 M€ qu'il prélèverait sur le budget 2025 de l'Université de de Tours.

Le niveau des réserves des universités (fonds de roulement et trésorerie), souvent évoqué, doit par ailleurs être relativisé ; il ne doit pas nous détourner des réelles difficultés financières des établissements et de leurs grandes disparités. En effet, ces réserves sont pour l'essentiel gagées, soit qu'elles proviennent de projets France 2030 ou de fonds européens dont l'affectation est fléchée, soit qu'elles visent des investissements soutenus par les collectivités territoriales pour la mise aux normes, notamment environnementales, du patrimoine immobilier universitaire.

Fin 2024, le fonds de roulement de l'université de Tours devrait atteindre le montant de 25,5 M€ (contre 40,7 M€ en 2023), avec un solde disponible (libre d'emploi) de seulement 5,9 M€. La situation devient ainsi critique, sachant qu'une partie significative de la baisse de notre fonds de roulement s'explique par le nécessaire financement des mesures gouvernementales non compensées ou compensées seulement partiellement par l'État. Qui plus est, au vu des nouvelles mesures

ministérielles annoncées la semaine dernière, notre fonds de roulement risquerait de devenir négatif avant même la fin d'année 2025, ce qui est intenable. Dans un tel contexte, l'université de Tours se trouve contrainte de reporter le vote de son budget initial 2025 à janvier prochain.

Les Présidentes et Présidents ont prévenu le Ministre : le Gouvernement doit aujourd'hui assumer les décisions qu'il prend. Les universités ne pourront plus absorber les économies auxquelles ces décisions les contraignent et seront même pour certaines d'entre elles dans l'incapacité de payer les salaires de leurs personnels. Sans soutien de l'État, une université comme celle de Tours n'aurait peut-être pas d'autre solution que de réduire ses capacités d'accueil dans certaines formations, voire de fermer certaines formations dès la rentrée 2025, ce qui ne serait pas sans conséquence sur l'économie locale.

Attachée à ses missions de service public, l'Université de Tours ne veut pas être condamnée à dégrader la qualité de ses formations et de sa recherche, et ne se résoudra pas à sacrifier l'avenir de la jeunesse.

Contact presse :

Anne-Sophie Laure – Directrice de la communication
annesophie.laure@univ-tours.fr – 07 77 16 56 02

A propos de l'université de Tours

Située au cœur des villes de Tours et de Blois, l'université de Tours place la formation, l'innovation, la professionnalisation et la réussite des étudiants au cœur de son projet depuis 50 ans. Avec huit UFR, deux IUT, une école d'ingénieurs polytechnique et un Institut d'Administration des Entreprises (IAE), elle offre les atouts de la pluridisciplinarité à ses 32 700 étudiant.e.s. L'université est ouverte sur le monde et encourage la mobilité étudiante ; elle accueille d'ailleurs plus de 3 250 étudiant.e.s et 300 personnels internationaux chaque année. Ses 34 unités de recherche sont labellisées (8 CNRS, 6 Inserm et 3 INRAE) et reconnues aux niveaux national et international. Elle est labellisée HRS4R - Human Resources Strategy for Researchers- et a récemment rejoint le consortium NEOLAIA, alliance de jeunes universités européennes.